



## Dossier de demande de subvention LEADER 7.1

### Comité de Programmation du 1<sup>er</sup> février 2010

Fiche N°7 : amélioration de la qualité des services à la population dans une démarche de développement durable

**Intitulé** : Economie d'énergie et énergie renouvelables à la Maison des Barils

**Demandeur** : commune des Barils

## I. DESCRIPTIF DU PROJET

### 1. Présentation du projet

#### ➤ Objectifs du projet :

- Aménager un espace à usage associatif destiné à recevoir du public et développer ainsi les activités associatives sportives, culturelles et artistiques sur la commune.
- Favoriser l'utilisation des matériaux écologiques dans une démarche de développement durable.

#### ➤ Public ciblé (statut, nombre) :

Tout public.

#### ➤ Présentation synthétique du projet

(Contexte, type d'action, moyens de mise en œuvre...) :

#### Contexte

Le souhait des élus des Barils est de proposer à la population des activités associatives qu'elles soient sportives, artistiques, ludiques ou culturelles. En 2008, se crée l'association « La Maison des Barils » qui fusionne avec le comité des fêtes. Cette association souhaite développer des manifestations culturelles, sportives et ludiques (chasse aux œufs, fête de la Saint-Jean, fête communale, marché de Noël...). En 2009, se crée une seconde association, « Bien vivre aux Barils » tournée vers les activités touristiques et environnementales (balades à vélo notamment). Les deux associations et la commune ont travaillé en concertation pour l'élaboration d'un projet commun. L'occasion s'est présentée d'acquérir la maison située à côté de la mairie. Les élus, en lien avec les associations, ont alors mis en évidence le potentiel de ce bâtiment. En le rénovant, il serait possible de proposer une médiathèque, une salle polyvalente, une partie réservée à l'accueil et des sanitaires conformes à l'accueil du public. Le bâtiment pourrait proposer une surface de 230 m<sup>2</sup>. Cela permettrait de développer les activités associatives sur la commune. L'objectif de ce projet de rénovation est de favoriser l'utilisation de matériaux écologiques. Ces matériaux seront choisis pour leurs qualités environnementales, ainsi que pour leur faible impact énergétique en production et utilisation. Les matériaux et dispositions existants présentant un impact environnemental non satisfaisant seront déposés et remplacés. Les travaux concernent la maçonnerie, la charpente, la couverture, la plomberie, le chauffage, l'électricité, la plâtrerie/isolation, les menuiseries intérieures et extérieures.

A l'extérieur, le terrain s'étend sur une superficie de 3 170 m<sup>2</sup>. L'objectif est de proposer une aire de jeux et de réaménager les bâtiments extérieurs. L'un d'entre eux possède un ancien four à pain. Une partie représentant environ 230 m<sup>2</sup> serait affectée à un stationnement réalisé en matériau perméable type grave calcaire afin de ne pas surcharger le réseau d'évacuation des eaux pluviales et de favoriser son intégration dans le verger.

L'ensemble du projet est estimé à 270 000 € TTC.

Un architecte accompagne les élus dans la construction de leur projet.

**Le projet se décline en différentes dépenses éligibles :**

LEADER 2007-2013 – GAL Pays d'Avre d'Eure et d'Iton – dossier de demande de subvention N° 41309G078000009

## - Aménagements intérieurs

### *Isolation*

Les travaux concernent l'isolation du rez-de-chaussée et de l'étage, l'isolation sous toiture à réaliser avec des matériaux écologiques (chanvre, laine de coton recyclé...) et l'isolation des murs.

L'isolation des murs périphériques ainsi que sous toiture sera réalisée à partir de panneaux semi rigides en laine de chanvre.

### *Chauffage*

Le projet consiste à remplacer la chaudière actuelle (fioul) par un dispositif écologique de type pompe à chaleur.

Le principe de pompe à chaleur a été remis en question au profit d'une solution de chauffage basse température par convecteurs électriques dernière génération. Ce choix est motivé par l'analyse de l'utilisation du bâtiment (dont la fréquentation est prévue à 2 jours par semaine) et du fonctionnement de ce type de chauffage.

### *Menuiseries extérieures*

Les travaux consistent à remplacer des menuiseries bois existantes par des menuiseries PVC à haute performance d'isolation.

Les menuiseries extérieures étaient initialement prévues en pvc. Elles ont fait l'objet d'un nouveau chiffrage en bois et aluminium, validé par la commune. Toutes les menuiseries seront donc prévues en bois avec vitrage isolant et rupture de ponts thermique, en dehors des menuiseries de grandes portées de la partie activités extérieures et façade arrière de la médiathèque, prévues en aluminium double vitrage et rupture de pont thermique. Les menuiseries de ces dernières parties sont prévues en aluminium en raison de leurs très grandes dimensions. Seul l'aluminium permet d'obtenir de bonnes performances d'isolation thermique sur des coulissants de cette taille, tout en présentant les garanties de pérennité dans un bâtiment destiné à être utilisé par du public.

## - Aménagement extérieur

Il s'agit de créer un parking intégré dans le verger permettant de recevoir une capacité de 10 places. Ce parking sera situé sur la partie ouest du terrain attenant à cette maison des services. Les arbres existants seront tous préservés. Le parking sera végétalisé afin d'être perméable à l'eau et de créer un filtre naturel avant infiltration des eaux de pluie.

La commune opte pour une solution de revêtement extérieur perméable pour les voiries et les cheminements piétons à base de chaille et des dalles evergreen pour les places de parking courantes.

\* les paragraphes en rouge sont les éléments complémentaires au projet présenté en comité de programmation du 29 juin 2009.

### ➤ **Calendrier de réalisation (déclinaison des étapes) :**

- mars à juin 2009 : définition du projet
- juillet : choix des entreprises
- octobre 2009 : début des travaux
- mai 2010 : fin des travaux

## **2. Localisation de l'opération**

### ➤ **Lieu de réalisation de l'opération :**

- La maison des Barils, Route de Verneuil, Les Barils.

### ➤ **Zone géographique d'où proviennent les bénéficiaires :**

- Commune des Barils.

## II. EVALUATION DU PROJET

### ➤ Indicateur(s) de réalisation :

1. Nombre de réunions réalisées en concertation avec les associations : 7
2. Nombre de réunions réalisées en lien avec l'architecte : 5

### ➤ Indicateur(s) de résultats :

1. Nombre de structures bénéficiant des services de la Maison des Barils : 3  
*La mairie et deux associations*
2. Nombre de manifestations organisées sur l'année : 12

### ➤ Critères de notation

#### **Partenariat/Concertation :**

Le projet a été étudié lors de réunions avec l'architecte et en lien avec les associations de la commune.

#### **Caractère pilote/Innovation :**

L'utilisation d'éco-matériaux et la démarche globale de prise en compte de l'impact énergétique et environnemental constituent un caractère innovant.

#### **Diagnostic ascendant :**

- *Qui a réalisé le diagnostic/constat ?*

Les élus en lien avec les associations de la commune.

- *Comment ?*

Par le biais de rencontres informelles.

- *A quelle échelle ?*

Communale.

- *Un document a-t-il été réalisé ?*

Oui, le dossier de l'architecte.

#### **Social :**

Le projet a pour objectif de fédérer les habitants en leur proposant un lieu de rencontre et d'animations proche de l'administration locale.

#### **Ecologie/Environnement :**

Le projet s'oriente vers l'utilisation d'éco-matériaux, l'utilisation d'énergie renouvelable ce qui s'inscrit dans une démarche de réduction de l'impact énergétique pour un bâtiment communal. Il s'agit également de préserver les espaces verts extérieurs.

#### **Economie :**

Le projet mobilise des entreprises locales et vise à créer une dynamique sur la commune afin d'accueillir de nouveaux habitants. La Maison des Barils se situe en face d'un restaurant et à proximité de Center Parcs. En développant le point d'accueil, la commune des Barils pourrait constituer un relais pour les touristes.

### III. PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT DU PROJET

Pour l'opération, le demandeur récupère t'il la TVA ?

Il récupère partiellement la TVA pour le projet à hauteur de 15,482 %.

Nature des dépenses	Montant en €
<b>Parking végétalisé</b>	<b>32 791,86 €</b>
<b>Isolation</b>	<b>27 460,35 €</b>
<b>Menuiseries extérieures</b>	<b>28 359,65 €</b>
<b>Coût prévisionnel du projet</b>	<b>88 611,86 €</b>

Financement d'origine publique	Montant en €
<i>Financeurs publics sollicités</i>	
Etat	
Conseil Régional	
Conseil Général	
Autres (commune, PNR, EPCI...)	
<i>Autofinancement : maître d'ouvrage public</i>	39 875,34 €
<b>Sous-total contrepartie nationale</b>	<b>39 875,34 €</b>
<b>Financements européens (FEADER) sollicités dans le cadre de LEADER</b>	<b>48 736,52 €</b>
<b>Sous-total financements publics</b>	<b>88 611,86 €</b>

Financement d'origine privée	Montant en €
Autofinancement : maître d'ouvrage privé	
Autofinancement public non co-finançable	
Autres financeurs privés	
<b>Sous-total financeurs privés</b>	<b>0,00 €</b>

Recettes prévisionnelles générées par le projet	Montant en €
<b>Sous-total recettes prévisionnelles</b>	<b>0,00 €</b>

<b>TOTAL = coût général du projet</b>	<b>88 611,86 €</b>
---------------------------------------	--------------------